

Comme le dit le Figaro

L'État donne les clés de la Poste à la CDC



Ce mercredi 29 août, le président de la Poste a annoncé aux fédérations syndicales que le gouvernement allait proposer une modification de la loi postale — à travers la loi Pacte en débat au Parlement — afin de pouvoir enclencher le rapprochement entre la Poste et la Caisse Nationale de Prévoyance.

Un gouvernement aux manettes

Dans cette opération, la responsabilité du gouvernement est centrale. Depuis l'élection de Macron, les attaques contre le monde du travail et le service public se sont succédé. L'arrivée de la CDC comme principal actionnaire de l'entreprise n'en est qu'un nouvel avatar.

Le ministre Bruno Lemaire veut nous faire croire qu'il s'agit en fait de sauver La Poste. C'est surtout la mort du service public postal que le gouvernement vient d'acter, par une financiarisation accrue de l'entreprise.

L'État devient minoritaire !!!

Le scénario probable consiste à voir la Poste racheter les 40 % du capital détenu aujourd'hui par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) au sein de la CNP. Cela induirait, en contrepartie, une montée de la même Caisse au capital de la Poste, devenant par là même majoritaire. **L'État perd donc le contrôle de La Poste!**

Cette manœuvre est également

confirmée par un changement de composition du conseil d'administration permettant à la CDC d'avoir la majorité à la fois au conseil d'administration et comme actionnaire.

La CDC, un actionnaire agressif !

Il y a déjà eu, des conflits entre la CDC et l'État, mais jusqu'à présent, c'est l'État qui tranchait. Dans le futur, cela sera la CDC qui aura le dernier mot. Et comme tout investisseur et actionnaire, la CDC exigera un retour sur investissement conséquent.

Des pressions supplémentaires sur le personnel

En actionnaire classique, la CDC demandera plus de productivité : déjà présentes depuis la privatisation, les pressions vont s'accroître dans les services. Cela se traduira probablement par une augmentation des suppressions de postes, des suppressions de tournées, des fermetures supplémentaires de bureaux de poste et des pressions commerciales accentuées.

Sud Syndicats Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Solidaires syndicale

Dès 2010, SUD avait mis en garde

En 2010, lors de la transformation en Société Anonyme, SUD mettait en garde sur une ouverture encore plus importante du capital dans les années à venir.

Ce qui se passe aujourd'hui nous donne, a posteriori, malheureusement raison. Contrairement à ce que veut nous faire croire le Ministre de l'Economie, une nouvelle ouverture du capital, cette fois avec des capitaux privés, est tout sauf à écarter. C'est d'ailleurs le scénario de la privatisation de GDF, pour ne prendre que cet exemple.

L'avenir de la Poste ne se discute pas « sur un coin de table » !

La direction véhicule l'idée d'un « groupe financier public » pour donner un vernis social à l'opération capitaliste en cours. C'est une supercherie. Que La Poste commence déjà par geler la fermeture des bureaux de Poste, qui se font à la cadence de 500 par an. Un rythme tel qu'il ne reste plus que 8500 bureaux de plein exercice sur un total de 17000 points de contact !

Les dessous de cette histoire, ce sont les besoins en financement de



La Poste non pas pour le bien-être des usager·e·s, mais pour mener son plan stratégique qui repose sur le développement à l'international, notamment dans le secteur du colis.

Un vrai pôle financier public ne peut se faire avec une direction qui depuis des années liquide le service public, main dans la main avec des gouvernements successifs qui privatisent à tour de bras (aujourd'hui la Française des Jeux et les Aéroports de Paris...).

Les deux dindons de cette farce capitaliste seront les postier·e·s et le service public dans un cocktail détonnant : plus de pressions au quotidien pour les employé·e·s et moins de service public postal.

Une impression de déjà vu

La montée au capital de la part de la Caisse des Dépôts n'est en rien une garantie. L'État n'est pas à son coup d'essai avec la Caisse des Dépôts : déjà dans les années 1990, La « Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales » qui deviendra « Crédit local de France » et la CNP, branche assurances de la CDC seront introduits en bourse.

On connaît le sort du Crédit local de France qui fusionnera avec le Crédit communal belge sous le nom de Dexia. Au moment de la crise financière, elle s'effondrera comme un château de cartes : ce sont les États qui débourseront des milliards d'euros pour éponger les dettes de cet établissement.

Le gouvernement et La Poste croient rassurer tout le monde en se retranchant derrière le débat parlementaire. Les mêmes ergotages avaient été utilisés en 2010 pour la transformation en société anonyme : l'État devait rester majoritaire. On voit aujourd'hui quelles garanties offre ce fameux débat ! L'avenir de La Poste doit être donc décidé collectivement par la société : la défense du service public postal passe, pour nous, par une mobilisation d'ampleur de la population et des postier·e·s.

LA POSTE APPARTIENT À TOUTES ET TOUS !!!